



INFORMATIONS MUNICIPALES

Permanence de la Gendarmerie de Dieulouard à la mairie

Une permanence sera assurée par deux gendarmes de la Brigade de Dieulouard :

Jeudi 20 mars 2025 de 15h à 16h à la salle des mariages.

Cette permanence a pour vocation de recevoir la population qui souhaite rencontrer les gendarmes pour, soit demander des renseignements, ou des informations sur une candidature, soit faire des mains courantes ou dépôts de plainte simple.

Si vous désirez les rencontrer, vous êtes les bienvenu(es).

Le Maire, Denis ORY